



## CATALOGUE FORMATIONS APRODEM : SENSIBILISATION À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

# UIMM

PÔLE FORMATION  
Isère

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR



## Le dispositif APRODEM : Qu'est-ce que c'est et comment en bénéficier ?

### Qu'est-ce que l'APRODEM ?

Association pour la Promotion et le Développement d'actions pour les Entreprises de la Métallurgie qui met en œuvre les activités de formation à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles subventionnées par la CNAMTS (Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés).

### Quel est le rôle du Pôle formation Isère dans le dispositif APRODEM ?

A l'initiative de l'UDIMEC, la chambre syndicale de la Métallurgie de l'Isère et le Pôle formation Isère déploient dans le cadre des formations APRODEM, des sensibilisations d'une journée sur les principaux thèmes récurrents de l'hygiène et de la sécurité.

### Quelle est la typologie des formations proposées ?

Il s'agit de formations en santé et sécurité au travail destinées à toute personne impliquée dans la prise en charge, l'animation et la gestion des questions de prévention des risques professionnels.

### Quel public est éligible aux financements de ces actions ?

Les salariés ou dirigeants dont l'entreprise cotise au risque AT/MP du régime général de la sécurité sociale (donc pas d'auto-entrepreneurs, de professions libérales relevant du RSI, de fonctionnaires, de personnes relevant de la MSA ou de régimes spéciaux comme EDF ou la SNCF) :

- Chefs d'entreprises
- Cadres dirigeants
- Salariés en charge ou impliqués dans les questions de préventions des risques professionnels
- Présidents de CSE
- Représentants patronaux assumant des mandats liés à la sécurité, la santé au travail et l'amélioration des conditions de travail

### Quelle est la prise en charge financière ?

Ces formations peuvent bénéficier du concours financier de la branche Accidents du Travail et Maladies Professionnelles de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs salariés. La prise en charge des coûts pédagogiques peut être totale si l'entreprise est adhérente de l'UDIMEC (sous réserve de places disponibles).

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre conseiller habituel ou notre conseillère formation inter-entreprises :

**Sarah DUSSERT**

Ligne directe : 04 76 35 12 35

[inter.entreprises@formation-industries-isere.fr](mailto:inter.entreprises@formation-industries-isere.fr)

[formation-industries-isere.fr](http://formation-industries-isere.fr)

## Calendrier 2026

Dates	Thématiques
23/03/2026	Relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures (plan de prévention)
26/03/2026	Réfèrent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur
03/04/2026	Management opérationnel de la prévention des risques professionnels
23/04/2026	Mise en conformité des machines
19/05/2026	Réussir son entretien de ré-accueil
29/05/2026	Prévention du risque routier et des addictions
04/06/2026	Risque ATEX
22/06/2026	Prévention des risques psychosociaux en faveur de la qualité de vie au travail
15/09/2026	Gestion de la santé sécurité au travail pour la fonction RH
06/10/2026	Réfèrent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur
16/10/2026	Mise en conformité des machines
27/10/2026	Responsabilité pénale et civile du dirigeant et de l'encadrement
28/10/2026	Obligations réglementaires en sécurité : l'évaluation des risques (DU ou DUERP), la gestion des VGP et des formations sécurité
16/11/2026	Analyse de l'accident, arbre des causes
19/11/2026	Ergonomie en milieu industriel
26/11/2026	Prévention du risque chimique
03/12/2026	Risque ATEX
04/12/2026	Prévention des risques psychosociaux en faveur de la qualité de vie au travail

# Analyse de l'accident, arbre des causes

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Date(s) :**

Moirans : Inter : Le 16/11/2026 - Intra : nous consulter

**Délais d'accès :**

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

**Tarifs :**

Consulter la grille tarifaire.

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Prérequis :**

Aucun

**Modalités d'accès :**

Sur inscription

**Validation :**

Certificat de réalisation, Journées thématiques

**Les +****de la formation**

- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise
- Financement possible APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

**Intervenants :**

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

## OBJECTIFS

Cette formation vous permet de comprendre les enjeux de l'analyse d'accident, d'acquérir les bases de la méthode de l'arbre des causes et de proposer des actions concrètes pour prévenir durablement les risques professionnels.

**À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :**

- Expliquer les enjeux de l'analyse d'accident dans la démarche de prévention
- Animer ou participer à la démarche d'analyse des accidents
- Appliquer la méthode de l'arbre des causes
- Proposer des mesures correctives efficaces pour réduire les accidents, les maladies professionnelles ou incidents

## PROGRAMME

**Expliquer les enjeux de l'analyse des accidents dans la démarche de prévention :**

- Définitions : accident du travail, accident de trajet et maladie professionnelle
- Notions de danger, risque exposition et dommage
- Les enjeux de la prévention : la Pyramide de Bird, les enjeux humains, économiques et juridiques
- Les obligations et les responsabilités de l'employeur et des salariés
- Les principes généraux de prévention
- L'organisation de la prévention dans l'entreprise, les interlocuteurs internes et leur rôle dans l'analyse des accidents du travail

**Appliquer la méthode de l'arbre des causes :**

- Les objectifs de la méthode
- Le recueil des faits
- L'identification des causes : construction de l'arbre des causes
- La recherche de solutions : le groupe de travail
- La mise en place et le suivi du plan d'action
- La vérification de l'efficacité des actions mises en place
- Le compte-rendu de l'enquête
- Simulation de recueil des faits, exercices pratiques à la construction de l'arbre, au choix des mesures de prévention et à la rédaction du compte rendu d'enquête

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

## Ergonomie en milieu industriel

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Date(s) :**

Moirans : Inter : Le 19/11/2026 - Intra : nous consulter

**Délais d'accès :**

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

**Tarifs :**

Consulter la grille tarifaire.

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Prérequis :**

Aucun

**Modalités d'accès :**

Sur inscription

**Validation :**

Certificat de réalisation, Journées thématiques

**Les +  
de la formation**

- Utilisation d'un outil d'analyse de poste de travail
- Remise de documents permettant une utilisation et une appropriation rapide de cet outil au retour en entreprise
- Financement possible APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

Méthodes participatives et interrogatives, exercices pratiques illustrés par des cas réels

**Intervenants :**

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

### OBJECTIFS

Cette formation vous permet de découvrir les principes fondamentaux de l'ergonomie, d'adopter un langage commun et d'intégrer une approche ergonomique dans l'aménagement des postes de travail en lien avec la prévention des risques professionnels.

**À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :**

- Restituer les principes de base de l'ergonomie
- Utiliser le langage adapté et commun en termes d'ergonomie
- Prendre en compte la dimension ergonomique au travail en faveur de la prévention des AT/MP

### PROGRAMME

**Principes bases de l'ergonomie :**

- L'ergonomie : son origine, les définitions associées, son champ d'action
- Le dimensionnement des postes de travail : les données anthropométriques de base, la conception des postes de travail, les incidences des mauvaises postures

**Prendre en compte le bruit, le confort visuel et thermique dans l'aménagement ergonomique des postes de travail :**

- Le confort auditif : les caractéristiques de l'audition, les mesures d'ambiance sonore, l'approche de solution de traitement des bruits industriels
- Le confort visuel : les caractéristiques de la vision, les principaux critères d'un bon éclairage, les principales sources d'éclairage
- Le confort thermique : les différents critères à prendre en compte, le traitement pratique des ambiances thermiques

**Utiliser un outil d'analyse des postes de travail :**

- Méthode d'évaluation des conditions de travail
- L'évaluation des paramètres
- L'utilisation de la méthode

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# Gestion de la santé sécurité au travail pour la fonction RH

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

## Durée :

1 jour (7 heures)

## Date(s) :

Moirans : Inter : le 15/09/2026 Intra : nous consulter

## Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

## Tarifs :

Consulter la grille tarifaire.

## Organisation :

Interentreprises

## Prérequis :

Aucun

## Modalités d'accès :

Sur inscription

## Validation :

Certificat de réalisation, Journées thématiques

## Les + de la formation

- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise
- Financement possible APRODEM

## Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

## Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

## OBJECTIFS

Cette formation vous permet d'appréhender les responsabilités RH en matière de santé et sécurité au travail, de comprendre les obligations réglementaires et de contribuer à une gestion conforme et préventive des risques professionnels.

### À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :

- Connaître les obligations réglementaires principales qui régissent la gestion de la santé et la sécurité dans l'entreprise
- Identifier les points de vigilance en matière de santé sécurité pour le volet RH
- Comprendre les mécanismes de la réparation AT/MP
- Participer à la prévention des risques en entreprise en assurant le respect de la réglementation pour le volet RH en matière de santé sécurité

## PROGRAMME

### Notions générales en matière de santé et sécurité au travail :

- Enjeux de la prévention et obligations de l'employeur et du salarié
- Notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir
- Acteurs internes et externes de la prévention

### Les travaux interdits ou réglementés pour certains publics :

- Mineurs, femmes enceintes venant d'accoucher ou allaitantes
- CDD, intérimaires, stagiaires

### Les formations obligatoires en santé/sécurité :

- Formations et accueil généraux : accueil, formation générale au poste...
- Formations spécifiques à certains publics ou risques

### Le suivi médical des salariés :

- Visites d'information et de prévention
- Les suivis : adapté, individuel renforcé

### Les accidents du travail et maladies professionnelles :

- La procédure d'instruction des dossiers
- Les recours
- La tarification

### La gestion de la « pénibilité » par la fonction RH :

- Les facteurs de risques – généralités
- La déclaration d'exposition – généralités
- Incidences pour les entreprises et pour les salariés exposés
- Accords et plans d'actions

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# La mise en conformité des machines

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Date(s) :**

Moirans : Le 23/04/2026 ou le 16/10/2026,  
Entreprise : Intra : nous consulter

**Délais d'accès :**

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant  
le début de la formation

**Tarifs :**

Consulter la grille tarifaire.

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Prérequis :**

Aucun

**Modalités d'accès :**

Sur inscription

**Validation :**

Certificat de réalisation, Journées  
thématiques

**Les +  
de la formation**

- Formation courte, complète et concrète
- Financement possible APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Échange d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

**Intervenants :**

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

## OBJECTIFS

Cette formation vous permet de comprendre les règles liées à la conception, à l'utilisation et à la conformité des équipements de travail, d'exploiter des outils d'analyse et d'identifier les actions à mettre en place pour répondre aux exigences réglementaires.

**À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :**

- Connaître les bases de la réglementation en termes de conception, de mise sur le marché et d'utilisation des équipements de travail et moyens de protection
- Apprendre aux participants à utiliser des outils d'évaluation et d'analyse, à exploiter les résultats et à identifier les mesures à prendre
- Faire connaître et partager les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour assurer la conformité de l'équipement et répondre aux exigences légales applicables

## PROGRAMME

**La conception et la mise sur le marché des équipements de travail et moyens de protection :**

- Les notions de mise sur le marché et de mise en service
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Les règles de conception – L'annexe 1 et contenu de la documentation technique
- Les procédures de certification et les organismes de contrôle
- Apport et partage de bonnes pratiques dans la rédaction des cahiers des charges

**L'utilisation des équipements de travail et moyens de protection :**

- Le maintien en état de conformité
- La modification d'un équipement de travail
- Les mesures d'organisation et d'utilisation
- Les prescriptions pour le matériel existant

**Lors d'une formation en intra-entreprise une mise en œuvre sur le terrain peut être organisée avec une observation de machines :**

- Utilisation d'une méthode de diagnostic (travail en groupe)
- Traitement des données par groupe : dépouillement et traitement des données, réflexion sur la validité des résultats, critères de priorité des actions proposées, débat avec les autres groupes

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# La prévention des risques psychosociaux en faveur de la qualité de vie au travail

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Date(s) :**

Moirans : Le 29 mai 2026 ou le 04/12/2026,  
Entreprise : Intra : nous consulter

**Délais d'accès :**

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant  
le début de la formation

**Tarifs :**

Consulter la grille tarifaire.

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Prérequis :**

Aucun

**Modalités d'accès :**

Sur inscription

**Validation :**

Certificat de réalisation, Journées  
thématiques

**Les +  
de la formation**

- Formation courte, complète et concrète
- Financement possible APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Études de cas
- Apport de connaissances théoriques

**Intervenants :**

Tous nos intervenants techniques sont issus  
du monde industriel et experts dans leur  
domaine.

**OBJECTIFS**

Cette formation permet d'identifier les risques psychosociaux au travail, d'en comprendre les causes et les conséquences et d'explorer les leviers d'action pour protéger les salariés et l'organisation.

**À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de**

- Connaître le contexte législatif et les enjeux pour l'entreprise
- Comprendre les composantes des risques psychosociaux, les facteurs de risques et les conséquences pour le salarié et l'entreprise
- Engager une réflexion sur les moyens d'action et de prévention envisageables

**PROGRAMME****Définitions et contexte :**

- La psychologie du travail
- Les risques psychosociaux : stress, violences et agressions, harcèlement
- Les risques psychosociaux et la réglementation
- La législation et la jurisprudence
- Quelques données statistiques

**Le stress:**

- Selon Hans Selye, définition physiologique
- Selon l'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail, définition psychosociale
- Les facteurs de stress : personnels, professionnels et sociétaux
- Les conséquences du stress, pour l'individu et pour l'organisation
- Les stratégies de gestion du stress, stratégies de coping
- Le burn-out
- Le stress post-traumatique

**Les violences :**

- Violences internes et externes
- Violences physiques et psychologiques
- Les situations à risque
- Prévention

**Le harcèlement moral :**

- La législation
- Les typologies de harcèlement
- Les facteurs de risque
- Moyens d'action et de prévention

**MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION**

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# Le management opérationnel de la prévention des risques professionnels

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

## Durée :

1 jour (7 heures)

## Date(s) :

Moirans : Intra : sur demande

## Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

## Tarifs :

Consulter la grille tarifaire.

## Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

## Prérequis :

Aucun

## Modalités d'accès :

Sur inscription

## Validation :

Certificat de réalisation, Journées thématiques

## Les +

### de la formation

- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise
- Financement possible APRODEM

## Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

## Intervenants :

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

## OBJECTIFS

Cette formation donne aux managers les outils pour renforcer la communication, identifier les dérives et ancrer durablement les bonnes pratiques de sécurité dans l'entreprise.

### À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :

- Communiquer de façon pragmatique sur la sécurité dans l'entreprise
- Identifier les « dérives » en matière de sécurité
- Mettre en place des outils opérationnels visant à améliorer le management opérationnel de la sécurité

## PROGRAMME

### Accueil, information et formation des nouveaux salariés et intérimaires :

- Rappel sur la réglementation
- Formation renforcée
- Échange sur les différentes pratiques

### Communiquer et motiver autour de la sécurité :

- Communication directe : les tops 5, débrief sécurité...
- Affichage sécurité
- Exploiter la base de données EPICEA

### Les différents indicateurs en matière de sécurité :

- Challenges sécurité : boîte à idée...
- Motiver les salariés : mise en place de primes ?
- Les journées sécurité

### Les différents outils d'identification des situations dangereuses :

- Audits sécurités terrain
- Audits de postes et 5S
- Observations sécurité

### Les suivis des presque-accidents :

- Définitions : situations dangereuses, incidents, presque-accidents, accidents
- Intérêt du suivi des presque-accidents
- Mise en place, suivi et analyse de la Pyramide de Bird
- Outils de gestion des presque-accidents

### Le suivi et l'analyse des AT :

- Suivi des AT bénins : passer d'une obligation réglementaire à un outil de prévention
- Outils de suivi des AT

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# Le risque ATEX

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Date(s) :**

Moirans : Inter : Le 04/06/2026 - Intra : nous consulter

**Délais d'accès :**

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

**Tarifs :**

Consulter la grille tarifaire.

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Prérequis :**

Aucun

**Modalités d'accès :**

Sur inscription

**Validation :**

Certificat de réalisation, Journées thématiques

**Les +****de la formation**

- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise
- Financement possible APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation : exercices ou de jeux de rôle

**Intervenants :**

Formation animée par des formateurs experts dans leur domaine et des préventeurs agréés IPRP

## OBJECTIFS

Cette formation permet de comprendre les mécanismes d'explosion, d'identifier les zones ATEX et de mettre en oeuvre les mesures de prévention adaptées aux exigences réglementaires.

**À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :**

- Expliquer le phénomène de l'explosion
- Identifier les enjeux et les exigences réglementaires de l'entreprise
- Mettre en place des mesures de prévention et de protection

## PROGRAMME

**Expliquer le phénomène de l'explosion :**

- L'explosion : un risque réel dans l'entreprise, chiffres clés, exemples d'accident
- Le risque incendie, le triangle du feu
- Les produits inflammables, cas des liquides (vapeurs), des gaz et des poussières
- Les réactions chimiques générant des « ATEX »,
- L'hexagone de l'explosion,
- Critères de risques d'explosion : mélange explosif (L.I.E. / L.S.E., Cmi, point éclair), énergie minimale d'inflammation (E.M.I.), température d'auto-inflammation (Tai), pression maximale (Pmax / Vmax)
- Les sources d'énergie d'activation

**Identifier les enjeux et les exigences réglementaires de l'entreprise :**

- État des lieux réglementaire
- Principes d'évaluation et de zonage ATEX
- Explication des risques et zone ATEX

**Mettre en place des mesures de prévention et de protection**

- Les bases de la prévention,
- Les actions sur les combustibles
- Les actions sur le comburant
- Les actions sur les sources d'énergie : mécanique, électrostatique, flamme...
- Les matériels et outillages spécifiques : électrique et non électrique
- Les mesures d'ordre organisationnel : consignes de sécurité spécifique, signalisation, habilitation et autorisation de travail, permis feu, cas de l'intervention d'une entreprise extérieure

**Le Document Relatif à la Protection Contre les Explosions (DRPCE)**

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# Les relations entre les entreprises utilisatrices et les entreprises extérieures (Plan de prévention)

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Date(s) :**

Moirans : Intra : nous consulter

**Délais d'accès :**

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

**Tarifs :**

Consulter la grille tarifaire.

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Prérequis :**

Aucun

**Modalités d'accès :**

Sur inscription

**Validation :**

Certificat de réalisation, Journées thématiques

**Les +****de la formation**

Financement possible APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

Études de cas et échanges

**Intervenants :**

Tous nos intervenants techniques sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

## OBJECTIFS

Cette formation permet de comprendre le cadre réglementaire des interventions d'entreprises extérieures et de mettre en place une démarche de prévention efficace pour limiter les risques liés à la co-activité.

**À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :**

- Identifier les dispositions réglementaires relatives aux travaux réalisés par une entreprise extérieure dans un établissement
- Appréhender les enjeux de la sous-traitance et les relations entre les entreprises extérieures et les entreprises utilisatrices
- Élaborer une démarche de prévention des risques de co-activité

## PROGRAMME

**Le code du travail :**

- Champ d'application et obligations
- Étapes clés de la démarche : inspection commune préalable, plan de prévention, coordination, risques professionnels de coactivité...

**Les responsabilités de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure****Le plan de prévention :**

- Contenu
- Types de travaux et mise en oeuvre

**Le rôle de chacun :**

- Acteurs de la prévention : CSE, Médecin du travail
- Inspection du travail et la CARSAT / CRAMIF

**Les opérations de chargement et de déchargement :**

- Contexte réglementaire
- Protocole de sécurité

**Étude de cas :**

- Réalisation d'une analyse des risques et rédaction d'un plan de prévention

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# Les responsabilités pénale et civile du dirigeant et de l'encadrement

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Date(s) :**

Moirans : Le 27/10/2026, Entreprise : Intra : nous consulter

**Délais d'accès :**

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

**Tarifs :**

Consulter la grille tarifaire.

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Prérequis :**

Aucun

**Modalités d'accès :**

Sur inscription

**Validation :**

Certificat de réalisation, Journées thématiques

**Les +  
de la formation**

- Formation courte, complète et concrète
- Financement possible APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Échanges d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

**Intervenants :**

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

## OBJECTIFS

Cette formation permet de décrypter les notions de responsabilité civile et pénale en cas d'accident, d'estimer les coûts liés à la non-sécurité, et d'identifier les leviers d'une politique de prévention efficace.

**À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :**

- Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civile et pénale
- Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique
- Définir l'existence de la délégation
- Mettre en oeuvre la politique de prévention

## PROGRAMME

**La politique de prévention :**

- L'évaluation des risques et le document unique
- Les obligations de formation
- Les vérifications réglementaires

**Les grands principes d'exposition au risque entraîne la mise en oeuvre de la responsabilité civile et/ou pénale****Personne physique :**

- La gradation des fautes
- Les peines applicables

**Personne morale :**

- L'organisation de l'entreprise
- Les délégations de pouvoir
- La procédure pénale

**La responsabilité civile :**

- Les grands principes
- La responsabilité civile en matière de santé et de sécurité au travail : la faute inexcusable
- La procédure civile

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# L'optimisation des vérifications générales périodiques et des formations sécurité

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

**Durée :**

0,5 jour (3 heures)

**Date(s) :**

Moirans : Intra : nous consulter

**Délais d'accès :**

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

**Tarifs :**

Consulter la grille tarifaire.

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Modalités d'accès :**

Sur inscription

**Validation :**

Certificat de réalisation, Journées thématiques

**Les +****de la formation**

- Formation courte, complète et concrète
- Formation possible APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Échanges d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

**Intervenants :**

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

## OBJECTIFS

Cette formation vous permet de connaître vos obligations en vérifications périodiques, de comprendre les formations et habilitations en santé-sécurité, et d'optimiser la gestion et traçabilité des contrôles.

**À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :**

- Connaître ses obligations réglementaires en matière de vérifications générales périodiques : bâtiment et équipements de travail
- Connaître les principales formations et habilitations en matière de santé-sécurité
- Optimiser la gestion et la traçabilité

## PROGRAMME

**Les vérifications générales périodiques en entreprise :**

- Le principe
- Les organismes compétents : qualifié-agréé-accrédité-notifié
- Les contrôles et vérifications en interne
- Zoom sur les principales vérifications : équipement de travail, incendie, électricité, appareils de levage et manutention, produits chimiques, nuisances, équipement de protection individuelle

**Les formations sécurité :**

- Le Principe des formation/habilitation/autorisation
- Le rôle et le contenu des formations sécurité
- La formation générale à la sécurité
- Les formations spécifiques : lavage, électricité, produits chimiques manipulés, SST, incendie, radioprotection - Rayonnement ionisant – TMD...

**La gestion et le suivi :**

- Tenir ses registres de sécurité
- Traiter les observations des rapports
- Gérer la traçabilité
- Assurer le suivi des formations / habilitations
- Optimiser le financement des formations
- Faire le lien avec le document unique

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# Obligations réglementaires en sécurité : l'évaluation des risques (DU ou DUERP), la gestion des VGP et des formations sécurité

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

## Durée :

1 jour (7 heures)

## Date(s) :

Moirans : Le 28/10/2026

## Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

## Tarifs :

Consulter la grille tarifaire.

## Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

## Modalités d'accès :

Sur inscription

## Validation :

Certificat de réalisation, Journées thématiques

## Les +

### de la formation

- Formation courte, complète et concrète
- Financement possible APRODEM

## Méthodes et moyens pédagogiques :

- Échanges d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et études de cas

## Intervenants :

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

## OBJECTIFS

Cette formation vous permet de connaître les règles de base en prévention, d'évaluer les risques et de rédiger un document unique utile pour la santé et sécurité au travail.

### À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels
- Rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention
- Connaître les obligations relatives aux vérifications générales périodiques (bâtiments et équipements de travail)
- Identifier les principales formations et habilitations obligatoires en termes de santé et sécurité
- Gérer et tracer la réalisation des VGP et des formations/habilitations

## PROGRAMME

### Le contexte réglementaire :

- Les principes généraux de prévention
- L'obligation d'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des salariés et les sanctions

### L'évaluation des risques et le document unique :

- Les notions de base : danger, risque, prévention
- La démarche générale
- Les aspects méthodologiques
- La rédaction du document unique

### Le document unique comme outil de prévention :

- L'élaboration et suivi du plan d'action
- La communication auprès des salariés

### Les vérifications générales périodiques en entreprise :

- Les organismes compétents : qualifié, agréé, accrédité, notifié
- Les contrôles et vérifications en interne
- Zoom sur les principales vérifications : équipements de travail, incendie, électricité, ...

### Les formations sécurité :

- Les notions de formation, habilitation, autorisation
- Le rôle et contenu des formations sécurité
- La formation générale à la sécurité
- Les formations spécifiques : levage et manutentions mécanisées, électricité, SST, ...

### Gestion et suivi :

- Les registres de sécurité
- Le traitement des observations
- Le suivi des formations

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# Prévention du risque chimique

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Date(s) :**

Moirans : Inter : le 26/11/2026 - Intra : nous consulter

**Délais d'accès :**

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

**Tarifs :**

Consulter la grille tarifaire.

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Prérequis :**

Aucun

**Modalités d'accès :**

Sur inscription

**Validation :**

Certificat de réalisation, Journées thématiques

**Les + de la formation**

Financement possible APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Support de formation remis sur clé USB
- Exercices, cas pratiques et échanges d'expériences

**Intervenants :**

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

## OBJECTIFS

Cette formation permet d'identifier les obligations réglementaires, d'analyser les produits utilisés à l'aide des bons outils et d'engager une démarche concrète d'évaluation et de prévention du risque chimique.

**À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :**

- Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à la prévention du risque chimique
- Appréhender la conduite d'une démarche d'évaluation et de prévention du risque chimique
- Acquérir les principes méthodologiques pour réaliser une évaluation des risques chimiques dans l'entreprise

## PROGRAMME

**Expliquer les enjeux de la gestion du risque chimique :**

- Le risque chimique : de quoi s'agit-il ?
- Les enjeux de la prévention du risque chimique
- Le contexte réglementaire

**Utiliser les documents associés aux produits chimiques pour évaluer les risques :**

- Les outils de communication, essentiels à la prévention : l'étiquette, la fiche de données sécurité, l'introduction au règlement européen CLP
- Évaluer le risque chimique : l'inventaire des produits, les informations utiles, la méthodologie d'évaluation
- Mettre en place la prévention et le plan d'action suite à l'évaluation du risque chimique : les types de mesure et leur efficacité, la métrologie, la formation/information des travailleurs et notice au poste, le suivi et la traçabilité, la mise en application

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# Prévention du risque routier et des addictions

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Date(s) :**

Moirans : 29 mai 2026, Entreprise : Intra : nous consulter

**Délais d'accès :**

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

**Tarifs :**

Consulter la grille tarifaire.

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Prérequis :**

Aucun

**Modalités d'accès :**

Sur inscription

**Validation :**

Certificat de réalisation, Journées thématiques

**Les + de la formation**

- Formation courte, complète et concrète
- Financement possible APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Échanges d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

**Intervenants :**

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

## OBJECTIFS

Cette formation permet d'évaluer les risques liés aux déplacements professionnels et aux conduites addictives, et de structurer un plan de prévention efficace en lien avec les obligations réglementaires et le document unique.

**À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :**

- Évaluer le risque routier encouru par les salariés
- Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier
- Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise
- Identifier et comprendre l'évolution des consommations de substances psychoactives et des comportements addictifs
- Décrire les moyens d'action qui s'offrent à l'entreprise pour agir efficacement et durablement pour la santé et la sécurité des salariés et, définir la responsabilité de chacun
- Construire ou poursuivre une démarche de prévention adaptée

## PROGRAMME

- Le cadre réglementaire
- L'évaluation du risque routier lié aux activités de l'entreprise en lien avec le document unique
- La démarche et le plan de prévention du risque routier en entreprise de prévention : présentation et étapes, conditions de mise en œuvre et de réussite de la démarche, repérage des domaines d'action : organisation du travail, comportements des salariés conducteurs, véhicules, parking et circulation sur le site, communication
- L'identification des acteurs et ressources disponibles
- Le cas particulier des déplacements domicile/travail : gestion du "risque trajet"
- L'élaboration du plan de mobilité
- L'élaboration de procédures et de fiches réflexes précisant le rôle des différents acteurs dans les situations de troubles du comportement ponctuels ou chroniques
- L'établissement des règles applicables dans l'entreprise en matière de consommation
- La nécessité de la formation des encadrants et de la sensibilisation du personnel accompagnant le déploiement de ces règles et procédures
- L'inscription sur le DUER des risques addictifs au même titre que les autres risques professionnels

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné par l'employeur

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

## Durée :

1 jour (7 heures)

## Date(s) :

Moirans : Le 28/05/2026 ; le 06/10/2026 -  
Intra : nous consulter

## Délais d'accès :

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant  
le début de la formation

## Tarifs :

Consulter la grille tarifaire.

## Organisation :

Interentreprises, Intra-entreprise

## Prérequis :

Aucun

## Modalités d'accès :

Sur inscription

## Validation :

Certificat de réalisation, Journées  
thématiques

## Les + de la formation

- Sur demande, possibilité d'adapter la formation aux cas concrets de l'entreprise
- Financement possible APRODEM

## Méthodes et moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de mises  
en situation : exercices ou de jeux de rôle

## Intervenants :

Formation animée par des formateurs  
experts dans leur domaine et des  
préventeurs agréés IPRP

## OBJECTIFS

Cette formation permet d'identifier les situations à risques, de comprendre le cadre juridique et d'adopter la posture adéquate pour accompagner les salariés.

### À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :

- Connaître les éléments juridiques incontournables en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes.
- Identifier et analyser une situation de harcèlement ou d'agissements sexistes.
- Accompagner, informer et orienter les salariés concernés.
- Acquérir la bonne posture.
- Repérer l'articulation de son rôle avec celui des autres acteurs de prévention.

## PROGRAMME

### Compréhension et maîtrise des notions de risques psychosociaux :

- Le cadre réglementaire et les obligations, les responsabilités pénale et civile
- Les définitions : stress, violences et agressions, harcèlement moral, harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Les conséquences sur la santé
- Les sources
- Les facteurs de risque individuels et dans le travail
- Quelques données statistiques

### Le harcèlement sexuel, les agissements sexistes :

- La législation
- Les typologies de harcèlement et les facteurs de risque
- Les moyens d'action et de prévention
- L'articulation avec le CSE
- Les moyens du référent

### Rôle des acteurs de l'entreprise :

- Les relations des différents acteurs : employeur, RH, personnel de santé, CSE/CSSCT, collègues...
- Comment agir ? Comment détecter le mal être, les attitudes, l'accompagnement ?
- Les grandes règles de la communication
- Les outils permettant d'émettre des messages clairs, compréhensibles, fiables : notion de prise d'espace
- Les outils non verbaux : le contrôle de soi
- Les attitudes réactionnelles face à une situation ou à quelqu'un et leur impact. faire face à un signalement / les étapes
- L'accueil
- L'analyse
- L'enquête : l'alerte, l'information des parties, les actions possibles

### Mise en situation et cas pratiques

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation

# Réussir son entretien de ré-accueil

Formation APRODEM : sensibilisation à la prévention des risques professionnels (selon éligibilité)

Télécharger la grille tarifaire

**Durée :**

1 jour (7 heures)

**Date(s) :**

Moirans : 19/05/2026, Entreprise : Intra : nous consulter

**Délais d'accès :**

Être inscrit(e) au minimum 3 semaines avant le début de la formation

**Tarifs :**

Consulter la grille tarifaire.

**Organisation :**

Interentreprises, Intra-entreprise

**Prérequis :**

Aucun

**Modalités d'accès :**

Sur inscription

**Validation :**

Certificat de réalisation, Journées thématiques

**Les + de la formation**

- Formation courte, complète et concrète
- Financement possible APRODEM

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

- Échanges d'expériences à partir de cas concrets dans les entreprises des participants
- Exercices et étude de cas

**Intervenants :**

Tous nos intervenants sont issus du monde industriel et experts dans leur domaine.

## OBJECTIFS

Cette formation permet de conduire efficacement l'entretien de ré-accueil après un accident ou une maladie professionnel en intégrant les obligations légales et en proposant un plan d'action adapté.

**À l'issue de ce programme, les stagiaires seront capables de :**

- Mener un entretien de ré-accueil suite à un accident du travail ou à une maladie professionnelle
- Faire de l'entretien de ré-accueil un acte de management
- Connaître les principales obligations de l'employeur
- S'entraîner à l'entretien de ré-accueil
- Proposer un plan d'action suite aux informations obtenues auprès du salarié

## PROGRAMME

**Les enjeux :**

- Pourquoi se préoccuper de la SST

**Le contexte réglementaire :**

- Le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels
- Les obligations de l'employeur, des salariés
- La protection de la santé physique et mentale
- La notion de sécurité et de résultat
- L'évaluation des risques professionnels et le document unique

**Les outils de la prévention du groupe :**

- Qu'est-ce que l'information?
- Qu'est-ce que la communication?
- Les domaines, les difficultés majeures
- Les mots, le corps : les indicateurs communicants
- Les outils de la relation professionnelle
- Le rôle de l'encadrement et le rôle du salarié, le comment faire : vigilance, détection et alerte, les principaux leviers du management

**Présentation de l'outil de l'entretien de ré-accueil :**

- Réalisation d'entretiens de ré-accueil : mise en situation, jeux de rôles
- Simulation d'un entretien de retour à travers différents cas vécus dans l'entreprise : retour suite à un accident du travail, maladie, maladie professionnelle...
- Rédaction de la synthèse de l'entreprise d'évaluation
- Proposition d'un plan d'action suite aux informations obtenues auprès du salarié : rédaction et suivi du plan d'action

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis par quiz en fin de formation
- Certificat de réalisation